

LE JARDIN PUNK

COMMENT TIRER PARTI DE
TOUTES LES POSSIBILITÉS POUR
VÉGÉTALISER ET EMBELLIR
L'ESPACE PUBLIC -OU PRIVÉ- À
MOINDRE COÛT, POUR RÉPONDRE
À CERTAINES PROBLÉMATIQUES
ENVIRONNEMENTALES ET
SOCIALES

DATES DE LA FORMATION

> Du 15 au 17 octobre 2025

PRIX DE LA FORMATION

> 730 € net [pour les trois jours]

Forfait global*

> 956 € net [pour les trois jours]

* Le forfait global comprend le prix de la formation, l'hébergement en chambre simple et la pension complète pour la durée de la formation.

Pour les arrivées la veille du début du stage, une liste d'hôtels vous sera remise. Si vous souhaitez inscrire une ou plusieurs personnes à cette formation, n'hésitez pas à nous demander un devis et à poser une option. Vous nous confirmerez l'inscription définitive ultérieurement.

INFORMATION ET INSCRIPTION

Hervé Bertrix

Tél. : 02 54 20 99 07 - Fax : 02 54 33 90 35

formation@domaine-chaumont.fr

Bien souvent, des espaces verts sont négligés ou "simplifiés" faute de moyens humains ou financiers pour les aménager ou les entretenir d'une façon conventionnelle. Dans d'autre cas, des aménagements paysagers plus ou moins anciens deviennent difficiles à gérer du fait de leur dégradation, de la baisse de moyens pour leur entretien, ou de problématiques liées à une moindre disponibilité en certaines ressources, telles que l'eau ou les intrants chimiques. Ailleurs, encore, une attention particulière est portée à l'érosion de la biodiversité, ce qui interdit certaines pratiques et nécessite de repenser des aménagements existants ou à créer.

Les principes du jardin punk permettent de s'affranchir d'un certain nombre de ces difficultés, avec des moyens pouvant parfois être extrêmement faibles mais en ayant recours au bon sens et à l'observation. Plutôt que de simplifier le paysage pour le gérer mécaniquement plus rapidement, cette formation a pour objectif de mettre en lumière les dispositifs simples susceptibles de permettre d'engendrer à la fois une amélioration esthétique, de contrecarrer une partie des effets du réchauffement climatique, et d'accueillir une plus grande biodiversité, tout en dépensant moins.

Valoriser au mieux ce dont on dispose -végétaux, matériels, supports et compétences-, intégrer une vision écosystémique des jardins, font partie des sujets qui seront abordés au cours de ces trois jours. La troisième journée consistant principalement en des études de cas apportés par les stagiaires ou observés in-situ dans le domaine de Chaumont sur Loire.

À l'issue de cette formation, vous saurez...

- > Envisager un espace vert en tant qu'écosystème.
- > Déterminer les besoins prioritaires liés aux fonctions et à la résilience des espaces verts.
- > Considérer l'impact positif et négatif des modes de gestion et de conception.
- > Identifier des solutions simples, économiques et écologiques pour concevoir et entretenir les espaces verts.

INTERVENANT

Eric LENOIR

Diplômé de l'Ecole Du Breuil et paysagiste, il s'est au fil du temps spécialisé dans les milieux sauvages et aquatiques, tout en ne perdant pas de vue sa formation initiale pour les jardins plus traditionnels. Passionné, très sensible à la notion d'écologie, il propose une approche à l'écart des sentiers battus, avec un regard résolument singulier. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages, dont *Plantes aquatiques et de terrains humides* aux éditions Ulmer, *le Petit traité du jardin punk* (Prix St Fiacre 2019) et *le grand traité du jardin punk* aux éditions Terre Vivante.



PROGRAMME DE LA FORMATION

15 OCTOBRE

Etat des lieux.

MATIN

Etat des lieux général.

- > Etat de situation en termes d'artificialisation des sols et des jardins.
- > Zoom sur les principales problématiques actuelles : climatiques, environnementales, économiques et techniques.
- > Etat de situation des professions horticoles et de leurs pratiques.
- > Responsabilité vis-à-vis de l'intérêt général.

APRÈS-MIDI

Description des milieux.

- > Principaux types de biotopes et leurs fonctions.
 - > Ecologie générale des écosystèmes, données biologiques de base.
 - > Ecologie générale à l'échelle d'un parc ou d'un jardin.
- Exercice pratique. A partir d'un cas simple, analyse écosystémique du site concerné et de sa situation au sein d'un écosystème plus global.

16 OCTOBRE

Envisager la gestion et les aménagements.

MATIN

- > Définition du Jardin Punk.
- > Définition des notions de Fonction et de Résilience d'un aménagement.
- > Observer la qualité écosystémique d'un site en fonction de :
 - Economie financière du paysage. Modalités économiques, ressources, besoins...
 - Economie sociale du paysage. Convergences des intérêts particuliers et de l'intérêt général.
- > Sources d'inspiration. Quelles pratiques paysagères ou jardinières peuvent être copiées ou adaptées tout en répondant aux objectifs et principes du jardin punk ?

APRÈS-MIDI

- > Présentation de méthodes de gestion et principaux outils.
 - > Présentation de quelques végétaux emblématiques.
 - > Inscription dans les démarches de transition écologique (écologie des filières, économie des ressources, objectifs bas Carbone...).
 - > Identification des problématiques récurrentes.
- Exercice pratique. A partir d'un cas simple, analyser l'empreinte environnementale et économique de la gestion et/ou de la conception d'un site.

17 OCTOBRE

Mise en pratique.

MATIN

Exercice pratique.

- > Evaluer la qualité écosystémique d'un site en considérant les principaux enjeux suivants : objectifs et fonctions, maintien ou amélioration de la biodiversité, espèces invasives, érosion, pollution, usure des matériaux, météo, dangers éventuels, contingences sociales, ressource en eau, résistance aux effets du réchauffement climatique, conformité administrative, économie, etc...

Etudes de cas. (en fin de matinée).

- > Analyse de cas-école préalablement rencontrés, mais aussi des problématiques apportées par les stagiaires eux-mêmes autour de leurs projets ou expériences personnelles. Ateliers collectifs de résolution des problématiques. Proposition de modes de gestion.

APRÈS-MIDI

Etudes de cas. (suite)

- > Ateliers collectifs de résolution des problématiques. Proposition de modes de gestion. Synthèse par l'intervenant des études de cas.

Bilan et synthèse de la formation.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Pédagogie active, participative, opérationnelle utilisant : apports théoriques et méthodologiques, échanges et réflexion, études de cas, mises en situation, ateliers. Remise d'une clé USB à chaque participant reprenant l'ensemble des données visualisées durant la formation.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

Questionnaire d'évaluation en fin de formation et enquête de satisfaction 4 mois après.

PUBLIC VISÉ / PRÉREQUIS

Responsables de service, techniciens et agents des secteurs publics et privés en charge de la conception, la création et la maintenance des aménagements paysagers.

